## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# Candriam Sustainable Money Market Euro, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

Classe I - Actions de Capitalisation : LU1434529217

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam

## **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

## Principaux actifs traités:

Les instruments du marché monétaire libellés en euros et/ou dans les monnaies de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et émis par tout type d'émetteurs notés au moins A2/P2 (ou une note équivalente) par une agence de notation (c'est-à-dire des émetteurs réputés de bonne qualité).

Les obligations libellées en euros et/ou dans les monnaies de pays membres de l'OCDE, dont l'échéance résiduelle maximale est inférieure à 397 jours ou dont le taux d'intérêt est révisé au moins chaque année, et émises par tout type d'émetteurs de même qualité. Les dépôts.

## Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital, associée à un faible niveau de risque, en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – toux deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

La duration (échéance moyenne pondérée – EMP), soit la sensibilité des fonds aux variations de taux d'intérêt, n'excédera pas six mois, et la durée de vie moyenne pondérée (DVMP) des fonds n'excédera pas 12 mois.

L'objectif d'investissement durable du fonds est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'objectifs spécifiques ainsi que par l'intégration d'indicateurs liés au climat dans l'analyse des émetteurs et des titres.Le fonds vise également à avoir un impact positif à long terme sur les objectifs environnementaux et sociaux.Plus précisément, le fonds vise à avoir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé (pour les sociétés émettrices).Ce seuil a été fixé à environ 30 % de moins que l'univers d'investissement et il peut être revu en fonction de l'évolution de l'univers d'investissement.En outre, les émetteurs privés et souverains sont évalués sur la base d'une analyse ESG interne et se voient attribuer un score, dans le but de maintenir le score ESG moyen pondéré du portefeuille du fonds au-dessus d'un seuil prédéterminé.

Pour atteindre ces objectifs, le fonds met en œuvre une combinaison de sélection positive des meilleurs émetteurs sur la base de critères ESG, d'exclusion des émetteurs nuisibles à ces objectifs ou jugés sujets à des controverses.

Les émetteurs font l'objet d'une double analyse qui prend en compte la manière dont les activités des émetteurs contribuent à la réalisation d'objectifs durables, d'une part, et la manière dont les opérations et les politiques des émetteurs s'alignent sur les intérêts de leurs principales parties prenantes, d'autre part. Le résultat de cette analyse sert de base pour définir l'univers d'investissement et guider les gestionnaires de fonds dans la construction de leur portefeuille. Chaque fois que le fonds investit dans des titres émis par des émetteurs souverains, ces derniers sont également sélectionnés en fonction de leur classement ESG évalué par une analyse interne de leur gestion du capital humain, social, naturel et économique.

Cette analyse est complétée par les résultats des dialogues menés avec les émetteurs.

Cette approche d'investissement amènera le fonds à éviter certains émetteurs en raison de leur piètre qualité ESG ou contribution à la réalisation des objectifs de durabilité. Alors que le gestionnaire estime que ces émetteurs sont susceptibles de plier l'échine devant des émetteurs plus durables sur le long terme, la volatilité du marché et les tendances du marché à court terme pourraient faire en sorte que ces émetteurs surpassent les émetteurs plus durables sur des périodes plus courtes.

Le Fonds n'a pas déposé de demande de label ISR français.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut uniquement recourir aux produits dérivés dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

## Valeur de référence: €STR

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence : L'€STR reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

Utilisation de l'indice de référence :

- pour comparer des performances.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 mois.

**Classification:** Fonds monétaire standard à valeur liquidative variable.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- Risque de crédit: le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté.
- Risque de contrepartie: le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- Risque lié aux instruments financiers dérivés: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.21%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

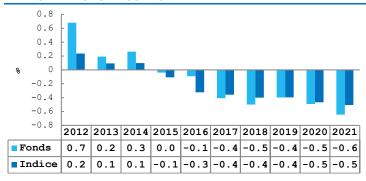
#### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

## PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2017.

Devise: EUR.

Indice: €STR. L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes. Les performances affichées avant 2017 sont celles de Candriam Money Market Euro Sustainable I Cap. [LU0206980632], absorbé le 24/03/2017.

À partir du 15/10/2021, l'indice « Eonia Capitalized » est remplacé par l'« €STR ».

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet <a href="www.candriam.com">www.candriam.com</a>. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère

financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Un investissement dans le Fonds n'est pas un investissement garanti. Un investissement dans un fonds est différent d'un investissement dans des dépôts et le capital de l'investissement est susceptible de fluctuer. Le Fonds ne s'appuie pas sur un support externe pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur nette d'inventaire par part. L'investisseur supporte le risque de perte du capital investi.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\_disclosure\_remuneration\_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.